LA LOTERIE des Régions libérées

Un lot d'un million à Marquise

Le numéro 27.445, de la série 18 gagnant un lot d'un million a été vendu par dixièmes par M. Hornoy-Damiens, débitant de tabac à Marquise.

M. Hornoy eut l'excellente idée de conserver un dixième pour lui. Les autres parts sont allées à M. Grandjean, de Cambrai, qui l'acheta en passant à Marquise ; Mme Damiens, belle-mère de M. Hornoy, marchande de poissons ; M. Philippe Prudhomme, un artisan, père de plusieurs enfants en bas âge ; Mme Honvault, une mère de famille nombreuse ; Mme Louise Patin-Labite, avec trois amies ; Mmes Dauchart et Gobrecht, de Marquise ; M. Pisler, marchand de casquettes bien connu à Boulogne, où il s'installe à chaque marché de la place de Picardie, qui a partagé son dixième avec un ami. Il y a encore Mme Ambroisine Pichon, une modeste cultivatrice de Marquise.

***

La banque M. Roy nous signale que la chance se franchement favorisé sa clientèle au tirage du 28 décembre.

Voici les résultats : 3 lots de 100.000 frs, 2 lots de 50.000 frs, 19 lots de 5.000 frs, 53 lots de 1.000 frs et 140 lots de 500 francs.

Dans la Légion d'honneur

Sont promus ou nommés dans la Légion d'honneur :

Au grade de commandeur : MM. Magny, directeur général de la Sûreté nationale (titres exceptionnels) ; Duplan, avoué honoraire de la ville de Paris et du département de la Seine, ancien président de la Chambre des avoués ; Cardi, directeur de journal à Angers (Maine-et-Loire) ; Ferry, directeur du cabinet du Président de la République (titres exceptionnels).

Au grade d'officier : MM. Besse, conseiller général du Morbihan, maire de Muzillac ; Bouillet, maire du 16e arrondissement de Paris ; Buyat, conseiller général, maire de Chaponnay (Isère) ; Denjoy, conseiller général du Gers ; Destin, journaliste à Paris ; Genin, journaliste à Paris ; Gondart, maire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; Martin, préfet de la Sarthe ; Milliet, maire de Châlons-sur-Marne ; Moisson, préfet honoraire ; Nogaro, maire de Soustons (Landes) ; Porterat, ancien président du Conseil général des Vosges ; Villey-Desmeserets, préfet de la Seine ; Bertin, ancien maire de Douai ; Sanguinetti, journaliste à Bordeaux.

Au grade de chevalier : MM. Saillard, journaliste à Lille ; Cardon, commissaire spécial de police à Béthune.

Deux cent cinquante « Poilus d'Orient » vont assister aujourd'hui à Oplenatz à une cérémonie à la mémoire du roi Alexandre

Paris, 31 décembre. — Les postes radiophoniques français diffuseront mardi 1er janvier, entre 9 h. 30 et 10 h. 30 (heure française), une cérémonie qui aura lieu à Oplenatz devant le mausolée du roi Alexandre Ier de Yougoslavie, en présence de deux cent cinquante anciens soldats de l'armée d'Orient venus expressément de France en pèlerinage à ce monument.

Un groupe de deux cent cinquante Poilus d'Orient est arrivé de France pour s'incliner devant le tombeau.

Les anciens combattants français ont pénétré en territoire yougoslave cette nuit, à 24 h., à la gare frontière de Rakek où une chaleureuse réception leur a été faite par les représentants de la Municipalité, les organisations patriotiques yougoslaves et la population slovène.

A Loubliana, où le train est arrivé à 0 h. 30, plus de cinq cents personnes les ont acclamés à la gare. M. Marc Héraud, président des Poilus d'Orient, a répondu au discours de bienvenue de M. Yeras, chef des Sokols de Loubliana. Une compagnie d'infanterie rendait les honneurs.

Après avoir passé la nuit à Loubliana, les anciens combattants français sont repartis à 9 heures pour Zagreb et Belgrade. Leur départ de Loubliana a été l'occasion d'une nouvelle et grandiose manifestation de fraternité franco-yougoslave. Le général Pekitch, commandant la Place, les a salués en présence d'un grand nombre d'associations patriotiques et des officiers de réserve. Une musique militaire a joué la *Marseillaise* au moment où le train s'ébranlait. Les mêmes manifestations se sont renouvelées à Zagreb.

— M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, a reçu, lundi, M. de Cardenas y Rodriguez de Rivas, ambassadeur d'Espagne; le comte Pignatti Moreno di Custoza, ambassadeur d'Italie; M. Potemkine, ambassadeur de l'U.R.S.S., et M. Egger Moellwald, ministre d'Autriche à Paris.

Roubaix

Aujourd'hui, mardi 1er janvier :

Aujourd'hui: Circoncision; demain saint Basile.
Soleil: Lever, 7 h. 46; coucher, 16 h. 03.
Lune: Dernier quartier du 30; nouvelle lune le 5.

Prévisions météorologiques pour la journée du 1er janvier (Région Nord): Temps médiocre; ciel nuageux avec éclaircies et averses; vent modéré ou assez fort et irrégulier du secteur Ouest; baisse nocturne et baisse diurne de température; minimum de température en baisse sur la nuit précédente.

Médecins de service: (A n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille): MM. les docteur Pioquet, 172, rue de Blanchemaille (Tél.: 341.66) et Beaugrand, 18, place de la Fraternité. (Tél.: 230.66).

Pharmaciens de garde: MM. Lecru, 15, rue de Tourcoing et Lecocq, 91, boulevard de Lyon.

Demain mardi 2 janvier:

Saint Basile.
Soleil: Lever, 7 h. 46; coucher, 16 h. 03.
Lune: Dernier quartier le 5.
Caisse d'Epargne: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

D'une année à l'autre

Nous sommes arrivés à l'époque où chacun se livre à son inventaire, à celle où les administrations et services publics préparent leurs statistiques. Nous-mêmes avons l'habitude de jeter chaque année un rapide coup d'œil en arrière et de rappeler les faits saillants de l'année dans tous les domaines de l'activité de notre cité. Nous ne déroguerons pas à cette coutume et nous passerons une revue rapide ces douze mois écoulés.

Du point de vue économique, 1934 fut loin d'être meilleur que 1933. Le chômage n'est accentué et les secours, distribués chaque semaine, sont passés de 219.352 frs. fin 1933 à 430.197 frs. la semaine dernière.

Heureusement, l'horizon paraît moins sombre et, ainsi que le déclarait il y a quelques jours M. Maurice Dubrulle, président de la Fédération internationale de la laine, nous sommes parvenus au déclin de la crise. Les stocks ayant été ramenés à la normale, 1935 promet une activité plus grande et plus soutenue dans l'industrie et le commerce lainiers.

On peut donc espérer que, grâce aux relations commerciales moins tendues, notre centre lainier qui avait été atteint à tel point que le 21 juillet dernier, nos peignages avaient fermé leurs portes pour protester contre la fermeture du marché allemand, on connaîtra une nouvelle ère de prospérité.

D'autre part, en ce qui concerne l'industrie cotonnière, les pourparlers qui se poursuivent actuellement entre les filateurs du Nord pour la réorganisation de la production, permettent d'espérer une reprise des affaires dans un cadre sans doute plus restreint mais présentant plus de sécurité pour l'avenir.

Urbanisme

En ce qui concerne ce chapitre, 1934 a vu se poursuivre en notre ville les grands travaux de voirie, tels le nouvel aqueducage de la rue du Collège, le pavage d'importantes artères et aussi l'installation d'un éclairage électrique plus rationnel.

Le gaz, dont on fêtera en 1935, le centenaire de l'installation pour l'éclairage public en notre ville ne répond plus aux exigences de la vie moderne. Aussi, c'est avec une réelle satisfaction que nos concitoyens ont vu l'électricité remplacer dans certaines artères de grand passage les antiques réverbères. Ces travaux de transformation de l'éclairage public se poursuivront au cours des mois qui vont suivre et nous souhaitons que, bientôt, toutes nos rues soient éclairées comme elles devraient l'être en notre siècle de circulation intense. Piétons, voituriers, automobilistes tous y trouveront grand profit au point de vue de leur sécurité, car, il faut le reconnaître, plusieurs des graves accidents que nous avons eu à déplorer l'an dernier, étaient dus à l'éclairage insuffisant de certains points de notre ville.

Puisque nous en sommes à parler d'accidents, rappelons le tragique incendie survenu le 22 mai dernier à l'étage d'une épicerie-buvette de la rue des Longues-Haies où trois locataires périrent carbonisés.

Un concours passionnant

Pourquoi ne rappellerions-nous pas le concours de la « plus jolie vedette » qu'avait organisé entre ses fidèles lecteurs le « Journal de Roubaix » et qui connut un si beau succès.

L'engouement du public pour ce concours doté de 150.000 francs de prix en espèces fut très grand et dépassa toutes les *prévisions. Ce furent deux familles* ouvrières qui, se trouvant ex-aequo, se partagèrent les deux premiers prix soit 25.000 francs.

Vent de révolution

Roubaix a donné durant l'année écoulée de bien tristes spectacles.

Sur l'ordre de la C.G.T., une grève générale de 24 heures avait été ordonnée pour le 12 février, en guise de protestation contre les événements du 6 février à Paris. Ce n'était là qu'une manœuvre politique déguisée dont ont profité les éléments troubles de notre cité. Cette journée du 12 février fut une véritable journée d'émeute au cours de laquelle des groupes jetèrent la panique dans toute la ville, renversant et incendiant des autos, malmenant des ouvriers qui continuaient à travailler et allant même jusqu'à saccager les bureaux d'une usine.

Le calme était revenu et les esprits semblaient apaisés quand, le 4 juin, de nouveaux désordres se produisirent lors de la venue à Roubaix de M. Philippe Henriot, le vaillant député de la Gironde qui avait été invité à donner une conférence privée à l'Hippodrome. Sur les ordres de leurs dirigeants, jeunesses socialistes et communistes s'opposèrent au droit de réunion et sous les yeux des gendarmes, des gardes mobiles et de la police, empêchèrent d'intervenir, se livrèrent à des voies de fait regrettables envers même des femmes. Le bilan de cette journée, en dehors de dépradations nombreuses à la propriété d'autrui, accusait 125 victimes.

L'attitude des groupes extrémistes écœurs à tel point nos concitoyens qu'aux élections cantonales du mois d'octobre, les candidats socialistes qui d'ordinaire passaient au 1er tour dans les cantons Roubaix-Est et Roubaix-Nord, furent mis en ballottage. Dans le canton Roubaix-Ouest où le front commun escomptait une victoire facile, ce fut M. Edouard Roussel, le sympathique sénateur et conseiller général sortant, qui fut élu avec une superbe majorité.

La vie religieuse

Au cours de l'année écoulée, les différentes œuvres paroissiales de notre ville ont connu une belle vitalité.

Notre population reste profondément chrétienne comme d'ailleurs on a pu le remarquer par la statistique religieuse que nous avons publiée dimanche dernier.

Une quatorzième paroisse a été érigée, c'est celle de Sainte-Bernadette Soubirous située aux confins du Nouveau-Roubaix. Cette paroisse, à la direction de laquelle a été placé un de nos concitoyens, M. l'abbé R. Carissimo, fut inaugurée le 15 juillet par M. le chanoine Gogullion. Elle permet à une population ouvrière qui ne tend qu'à s'accroître, de trouver à proximité une église, toute provisoire encore, il est vrai — où elle peut accomplir ses devoirs religieux.

Parmi les manifestations religieuses qui ont marqué le cours de ces douze mois, signalons tout particulièrement l'imposante fête de la Croisade eucharistique qui se déroula en juin dernier en l'église du Sacré-Cœur. Au cours de cette cérémonie, que présidait S. Exc. Mgr Jansoone, évêque auxiliaire de Lille, plusieurs milliers d'enfants offrirent leur « trésor » à Jésus-Hostie, et firent le serment de rester toujours *de fidèles chrétiens.*

Signalons encore la participation particulièrement remarquée de notre ville et de nos institutions scolaires catholiques au cortège du tricentenaire de la Consécration de la ville de Lille à Notre-Dame de la Treille. Cette magnifique manifestation de foi fut clôturée comme on le sait par la lecture faite par S. E. le cardinal Liénart, de l'acte de consécration du diocèse de Lille à sa sainte patronne.

In memoriam

La mort a causé au cours de l'année écoulée bien des deuils. C'est tout d'abord la *perte cruelle que le Journal de Roubaix* a éprouvée en la personne de son éminente et aimée directrice, Mme Alfred Reboux, sur qui la tombe vient à peine de se refermer. Des voix autorisées lors de ses funérailles, des articles parus dans toute la Presse de France et de Belgique, ont rappelé les brillantes qualités de journaliste, de femme de cœur et de grande Française, que possédait notre regrettée directrice. Tous ces témoignages de sympathie ainsi que ceux apportés par l'immense foule anonyme qui est allée s'incliner devant son cercueil ou qui a suivi ses obsèques, ont été pour sa famille et pour *ses collaborateurs* — la « grande famille du *Journal de Roubaix* » comme Mme Reboux aimait à le dire — le plus précieux réconfort dans notre douleur.

Parmi les disparus au cours de 1934, mentionnons M. Félix Chatteleyn, ancien sénateur du Nord, ancien adjoint au maire sous l'administration Motte. Cet homme de bien, ce fervent républicain avait mené une lutte ardente contre les partis de désordre et s'il s'était retiré de la lutte politique, il ne continuait pas moins à guider par ses conseils et à encourager les partis de l'ordre.

Le clergé de notre ville a vu disparaître deux de ses membres : M. l'abbé Hus, aumônier des Clarisses, ancien vicaire de l'église Saint-Sépulcre, qui consacra de nombreuses années de son existence aux soins spirituels des habitants de l'Epeule.

La paroisse Saint-Jean-Baptiste eut aussi la douleur de perdre son vénéré et dévoué pasteur qui, avec un soin tout paternel, présidait aux destinées de la paroisse depuis quinze ans.

Le corps médical a été lui aussi cruellement frappé. Après la mort inopinée de M. le docteur Autefage, le chirurgien bien connu, ce fut celle de M. le docteur Charles Bernard, médecin du Bureau de Bienfaisance pendant cinquante ans, médecin-chef pendant la guerre du dispensaire de la Croix-Rouge. Ce praticien avait acquis au cours de sa longue carrière chez nous, le droit à la reconnaissance de beaucoup de nos concitoyens. C'est encore M. le docteur Bettremieux, médecin-oculiste, ancien médecin de l'hôpital « La Fraternité », des hospices, du Bureau de Bienfaisance, dont la vie laborieuse, la probité, la modestie et les convictions religieuses profondément ancrées, lui avaient valu l'estime de tous ses concitoyens.

Parmi les disparus, signalons encore M. Ernest Leeur, l'un des fondateurs du Racing-Club de Roubaix, M. Watremez, adjoint au maire de Roubaix, et Lefebvre, directeur de l'Hippodrome.

En terminant cette revue de l'année, nous reprendrons afin de présenter à nos lecteurs nos vœux pour l'année qui s'ouvre, les souhaits que formulaient jadis nos aïeux : « Nouvel an, bon an, Dieu soit scéans ! »

Puisse notre cité retrouver sa prospérité de jadis, dans la paix, dans la concorde et dans l'union.

L'UNION DES COMMERÇANTS du CENTRE vous présente ses meilleurs vœux de santé, bonheur, prospérité pour 1935. 23570d

M. Pierre Trouvez chevalier de la Légion d'honneur

M. PIERRE TROUVEZ

Nous apprenons avec plaisir qu'un de nos compatriotes, M. Pierre Trouvez, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette haute distinction récompense une brillante conduite pendant la guerre, ainsi que le prouvent les états de service du nouveau chevalier.

Trop jeune pour être mobilisé en 1914, M. Trouvez, qui n'avait que 16 ans, évacua le 9 octobre de cette année et réussit à franchir les lignes allemandes dans la région d'Halennes-les-Haubourdin.

Incorporé au 150me R. I. à Chartres, il fut au nombre des renforts envoyés au 53me R. I. et participa sur le front à toutes les opérations de ce régiment de juin 1916 à mai 1918 : les Eparges, Verdun, la Champagne, la Somme, etc... Son courage lui valut alors deux citations élogieuses à l'ordre de la division.

Comme sergent, il fut envoyé en mai 1918 au Centre d'instruction de Saint-Maixent d'où il sortit aspirant et fut démobilisé avec le grade de sous-lieutenant, titulaire de la croix de guerre et de deux citations.

Depuis, M. Trouvez s'est vu décerner le titre de combattant volontaire et figure parmi les membres actifs du Cercle militaire et de la Société des anciens sous-officiers de Roubaix. Son activité s'étend d'ailleurs à d'autres domaines, il est trésorier général de l'Association des anciens élèves de l'école des Arts et Industries textiles de Roubaix, vice-président du groupe mécanique de cette association et l'un des gérants des établissements Trouvez et fils, constructeurs de machines textiles.

M. Trouvez est lieutenant de réserve depuis plusieurs années.

Nous le prions de recevoir nos sincères félicitations.

Etrennes! Offrez chaussures Boucau. 23438

LA SOIRÉE DE GALA DU CERLE MILITAIRE

Nous ne sommes plus qu'à quelques jours du grand bal de bienfaisance organisé annuellement par le Cercle Militaire au bénéfice de la Société d'entr'aide de la Légion d'honneur, aussi, de tous les points de la région, des demandes de cartes d'entrée sont-elles adressées aux membres du Cercle, au local, 72, rue de la Gare, et au Cercle de l'Industrie, 7, Grand'Rue.

Il semble que l'annonce que nous avons faite de la reproduction du quadrille des lanciers dansé par des officiers et des dames en tenue du second empire soit pour quelque chose dans cette affluence de demandes, en tous cas cette annonce a fait sensation dans les familles.

Les tables numérotées placées tout autour de la vaste salle du Cercle sont presque toutes retenues; avis donc aux personnes qui en désirent, elles feront bien de se presser en s'adressant à M. Bourrier, gérant du Cercle.

On sait que cette fête sera présidée par M. Armand Guillon, préfet du Nord et le général Miquel, représentant le général Mussel, commandant la région. Ces personnalités seront reçues officiellement avant leur entrée dans la salle des fêtes par M. le lieutenant-colonel Robyn, président du Cercle Militaire; MM. René Wibaux, président de la Section roubaisienne de la Légion d'honneur; Eugène Rasson, président du Tribunal de Commerce de Roubaix; Louis Watine, président du Cercle de l'Industrie; les représentants des Cercles militaires de Lille, de Tourcoing et d'Hallain et par les notabilités roubaisiennes.

Rappelons que cette fête aura lieu le samedi 5 janvier et commencera à 21 h. 15.

EXIGEZ la véritable CÉLÉRINE, dans tous les cas de fièvre, de grippe, courbature, névralgie, sciatique. Tres Ph1es : 8 fr. 23580d

LA SEMAINE DE VENTE-RÉCLAME DES COMMERÇANTS DU CENTRE S'OUVRE LE 5 JANVIER

Avec les fêtes du jour de l'An se termine la saison des ventes dans tous les commerces, c'est pourquoi tous les ans au début de janvier, l'Union des commerçants du Centre organise une semaine de vente-réclame et de soldes qui cette année s'ouvrira samedi prochain 5 courant.

Il y a toujours pour le client de belles occasions à faire au cours de cette semaine qui est en quelque sorte la répique de la grande braderie du Centre en juillet.

SI LA S.C.L.A.E., 12, rue du Curé, à Roubaix, vous propose d'entendre son nouveau poste 6 lampes en comparaison avec d'autres, c'est qu'elle est certaine des qualités supérieures du poste qu'elle vous offre au prix de 1.350 fr. — 23576

LA SITUATION DES COMMERÇANTS VIS A VIS de la REFORME FISCALE

Le Syndicat des contribuables nous prie d'insérer la note suivante:

Au moment de la discussion de la loi de finances, on s'est inquiété de savoir si le vote des textes de cette loi, aurait pour conséquence fatale la ratification implicite des décrets-lois, puisque les prévisions budgétaires étaient basées sur les diverses dispositions de ces décrets.

Le ministre des Finances questionné à ce sujet, a déclaré: « que le vote des chapitres de dépenses et l'adoption des articles de la loi de finances n'impliquent en rien la ratification des décrets-lois ».

Il est donc bien établi que si les décrets-lois portant réforme fiscale sont en application, ils peuvent cependant être modifiés dans chacune de leurs dispositions.

Les Syndicats de contribuables ont choisi la procédure la plus rapide en se mettant d'accord avec les organisations commerciales pour faire présenter par des parlementaires des propositions de loi supprimant: le forfait obligatoire, l'article 12 relatif à la délation; rétablissant: le dégrèvement accordé pour la femme aidant son mari dans le commerce, ainsi que les Commissions consultatives départementales.

Sachant, par expérience, que la réalisation de revendications professionnelles est toujours laborieuse, le Syndicat des contribuables invite tous les commerçants, qui ne l'ont pas fait jusqu'ici, à tenir à partir du 1er janvier 1935, une petite comptabilité qui leur permettra de prouver efficacement leurs frais généraux.

En raison du forfait obligatoire, la déclaration de bénéfices, à effectuer d'ici le 28 février 1935, pour l'exercice écoulé, revêtira une importance particulière.

En plus de la permanence du « Bureau fiscal » qui fonctionne chaque soir, à partir de 17 h. 30, à son siège, 12, place de la Gare, le Syndicat des contribuables, en accord avec les syndicats de la boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, coiffeurs et artisans, donnera en temps utile les précisions nécessaires à chaque spécialité.

BANQUE M. ROY
(Siège à Douai), C.C. Postal : Lille 186.03.
Dixièmes de billets LOTERIES NATIONALE et RÉGIONS LIBÉRÉES. Fochettes de 10/10e. Roubaix : Fœlix, 16, Pl. Liberté.d

UN INCENDIE FAIT 40.000 FRANCS DE DÉGATS DANS UNE USINE

Un incendie, heureusement vite circonscrit, s'est déclaré lundi matin à la Société anonyme « La Cotonnière », 47, rue Carpeaux.

Le feu prit naissance dans une salle du rez-de-chaussée de l'usine, où sont entreposées d'importantes quantités de coton.

On manda aussitôt les pompiers et ceux-ci furent, rapidement sur les lieux avec leur matériel. Toutefois, l'incendie n'avait pas encore pris beaucoup d'extension et une seule lance fut suffisante pour enrayer le feu. Peu après tout était terminé.

Néanmoins plusieurs balles de coton furent atteintes par les flammes et, en y ajoutant celles qui furent détériorées par l'eau, on estime que les dégâts se monteront à 40.000 francs environ.

M. Jean, commissaire de police de l'arrondissement, a ouvert l'enquête d'usage. On croit que le feu aura pris naissance par une étincelle échappée d'un appareil à souder que des ouvriers faisaient fonctionner non loin de là.

Chez les conscrits de la classe 1922

Les conscrits de la classe 1922 se sont réunis chez leur camarade Albert Remory, estaminet de « La Ville de Linselles », samedi dernier. Un grand nombre de conscrits ont tenu de répondre à l'appel adressé par le comité organisateur. Au cours du souper qui fut servi, M. Paul Delannoy, adresse des félicitations à ses camarades qui avaient organisé cette réunion intime, à tous les conscrits et en particulier à ceux qui demeurent actuellement hors de la commune, les remerciant d'avoir bien voulu assister à cette réunion. Ensuite il excusa plusieurs conscrits qui se trouvaient empêchés et évoqua le souvenir des disparus, pour lesquels l'assemblée décida de faire célébrer prochainement un obit, à leur mémoire.

Une franche gaieté ne manqua pas de régner au cours de cette réunion qui contribua à resserrer les liens d'amitié entre chacun des conscrits.

Une distribution de provisions par l'Armée du Salut

A l'occasion de sa distribution de paniers aux pauvres, le dimanche 6 janvier, à 15 h. 30, l'Armée du Salut fait appel à tous. Une « marmite » est placée en ville aux fins de recueillir l'aide du public roubaisien.

Après l'accident du boulevard de Reims

Nous avons annoncé hier l'accident qui s'est produit samedi à l'angle de la rue Jouffroy et du boulevard de Reims.

A cet endroit, deux autos entrèrent en collision, ainsi qu'un motocycliste, M. Taparel, 125, boulevard de Reims, qui fut légèrement blessé. A ce sujet, M. Taparel nous dit qu'il n'a nullement heurté aucune des deux voitures auprès la collision puisque après l'accident sa machine se trouvait sous l'une d'elles, et était coincée contre le mur à sa droite. Il a été projeté sur le trottoir par la voiture tamponnée au moment où il passait.

Une affaire de coups

Une ouvrière tisserande, Mme Elodie Deblieckr, domiciliée 26, rue de Rome, est allé déposer une plainte à la police.

Elle déclare que, lundi matin, elle rencontra, rue de l'Alma, son ancien ami, Victor Dhalluin, domicilié quai d'Anvers. Celui-ci, dit la plaignante, se jeta sur elle à bras raccourcis et lui porta de nombreux coups. Puis il partit en emportant le sac à main de sa victime, contenant une somme de 30 francs.

Ce n'est pas la première fois que Mme Deblieckr porte plainte contre son ami. En octobre dernier, on s'en souvient, Dhalluin l'avait, au cours d'une dispute, jetée dans le canal. Elle en était sortie d'ailleurs avec un simple bain de pieds...

Néanmoins la sûreté a été avisée, et l'on recherche activement Dhalluin qui sera, entendu.

La douce France

Lundi matin, l'inspecteur de la sûreté Lefebvre, a mis en état d'arrestation dans la Grand'Rue, un ouvrier apprêteur, François Stéphain, 48 ans, domicilié quai de Wattrelos, cour Rousseau, 4.

Stéphain se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion pris contre lui par M. le préfet du Nord, et néanmoins il était revenu en France, et s'était installé à Roubaix. Il a été conduit à Lille et déféré au parquet.

Les maraudeurs de jardins

Lundi matin, M. Alexandre Calonne, 55 ans, emballeur, domicilié 8, rue Delaspierre, eut la désagréable surprise, en se rendant à son jardin, situé à proximité, quai de Marseille, de constater qu'au cours de la nuit de vendredi à samedi, un individu avait pénétré dans le « courtil » et y avait enlevé environ 700 poireaux, ainsi que divers légumes, dont sept choux et vingt céléris.

M. Calonne a déposé une plainte, et la sûreté recherche le maraudeur.

Un vélo disparaît

M. Raymond Wouters, âgé de 23 ans, manœuvre, domicilié 126, rue des Anges, s'était rendu à vélo lundi, rue Henri Carette, et il était entré dans une habitation où il avait à faire.

Peu après, quand M. Wouters sortit et voulut enfourcher son vélo qu'il avait, en entrant, laissé appuyé contre la façade, le vélo n'était plus là... quelqu'un se l'était approprié.

Le cycliste n'eut plus que la ressource d'aller déposer une plainte, et l'on recherche le « bécanier ».

LES ÉBOUEURS ET LES ÉTRENNES. — A diverses reprises, nous avons inséré la communication suivante de l'Administration municipale:

« En raison de la situation difficile créée à la population par suite de la crise économique, l'Administration municipale croit répondre aux sentiments unanimes en décidant que la quête traditionnelle du personnel de l'évouage à l'occasion du nouvel an est interdite ».

L'Administration municipale nous prie de rappeler à la population que les quêtes dont il s'agit sont et demeurent interdites.

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES D'IDENTITÉ D'ÉTRANGERS. — Les étrangers, détenteurs d'une carte valable pour 1933-34, ou d'un récépissé délivré avant le 1er juillet 1933, sont avisés que les opérations de renouvellement des titres de séjour périmés sont suspendues jusqu'au 1er février prochain.

CERCLE « LES XL ». — La répétition du 2 janvier, est reportée au vendredi 4

L'INCOMPARABLE
COKE C. B
spécial pour chauffage central
40 % d'économie
LEPOUTRE-SIX et Cie
(Tél. Rx 323.01)
Timbre d'origine sur facture

CROIX

La remise des diplômes aux médaillés du travail

La remise des diplômes aux médaillés du travail, aura lieu aujourd'hui 1er janvier, à 10 h., salle des mariages, à l'Hôtel de Ville. Le Conseil municipal y assistera, un vin d'honneur sera offert à l'issue de cette réunion.

Une représentation d'« Alphonse Ier roi d'Insula »

Les Croisiens ont été heureux d'apprendre que Simons, Line Dariel et leur compagnie interpréteront dans la salle des fêtes, Grand'Place, leur dernière œuvre: « Alphonse Ier, roi d'Insula », dont chaque représentation est un succès. Il en sera certainement de même pour la séance du dimanche 6 janvier, qui commencera à 15 h. 30

On peut louer ses places au siège de l'Amical-Club de Croix, 50, rue de l'Egalité. Le prix est de: 7 fr., 5 fr. et 3 fr.

Un vélo qui a son histoire

Le garde Delattre était informé dimanche matin, qu'un vélo dont le guidon était tordu était abandonné au pont de Croix.

M. Dorandeu, commissaire de police, se rendit aussitôt sur les lieux; la machine portait une plaque d'identité au nom de M. Michel Klack, 24, rue des Fossés, à Roubaix. Qu'était devenu le cycliste? Victime d'un accident, avait-il buté contre le garde-fou du canal, et passant par-dessus bord, avait-il été précipité dans l'eau? Attaché au guidon de la machine se trouvait un sac à provisions qui contenait une poule morte...

Le vélo fut remisé chez Mme Courmont, Café du Garage, voisin du pont, et le commissaire ouvrit une enquête. Il apprit bientôt qu'un facteur de Croix avait trouvé un jeune homme couché sur le côté, vers cinq heures du matin, l'avait relevé et lui avait conseillé de rejoindre son domicile.

Enfin, la gendarmerie de Roubaix, informée de son côté, se rendit au domicile de Michel Klack, rue des Fossés, et apprenait au lit celui que l'on recherchait. Interrogé, il déclara qu'ayant passé la soirée à Wasquehal, il s'était amusé, bien sûr dans la nuit et à son retour, pris de boissons, il s'était arrêté au pont de Croix, où s'étant couché sur le sol, s'endormit. Quand à la poule, elle lui avait été offerte par un ami.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Devos, 16, rue Jean-Jaurès.

LE TAPAGE NOCTURNE. — Le garde Marissal, requis pendant la nuit de samedi à dimanche, a dressé procès-verbal à Emile Savory, âgé de 49 ans, journalier en chômage, qui non content de s'être enivré, faisait du tapage nocturne.

PHARMACIEN DE SERVICE. — 1er janvier: M. Leuridan, rue de Lille.

AVIS AUX CHOMEURS COMPLETS ET PARTIELS. — A l'occasion des fêtes du Nouvel an pas de pointage mercredi 2 janvier. — Pour les chômeurs partiels pointage jeudi 3. — Pour les chômeurs complets, pointage vendredi 4.

POUR LES ENFANTS DES CHOMEURS. — Hier lundi, lors du paiement des allocations de chômage, une distribution de chaussures fut faite aux enfants âgés de 8 à 13 ans.

Les garçons reçurent une paire de bottines, et les fillettes une paire de souliers à brides. L'importance de la distribution s'élève à 116 paires pour les fillettes et 111 paires pour les garçons.

WASQUEHAL

La Noël des enfants des chômeurs

Lundi matin, à 9 heures, a eu lieu à la Mairie, en présence de MM. Leeaffre et Marquilly, adjoints au maire, une importante distribution de gâteaux, chocolat, oranges et friandises aux enfants des chômeurs du Centre.

Une distribution identique a été faite le même jour, à 11 heures, à la salle des fêtes du Capreau, aux enfants des chômeurs de ce quartier.

Ces distributions ont été faites avec le produit des quêtes faites dernièrement dans la ville.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — Les divers services de la Mairie seront fermés aujourd'hui mardi 1er janvier. Le service de l'état-civil ne fonctionnera pas.

UN SERVICE D'AUTOCARS FONCTIONNERA AUJOURD'HUI. — Afin de permettre à la population de se déplacer plus facilement le jour de l'an l'administration municipale a autorisé exceptionnellement la marche d'un service d'autocars qui relèvera les diverses agglomérations de la ville aujourd'hui mardi 1er janvier. Les départs de la place de la Mairie auront lieu à 7 h. 45, 9 h. 45, 11 h. 45, 13 h. 45, 15 h. 45 et le dernier départ à 17 h. 45. Départs de la Planche au Rieu, angle des rues de Tourcoing et Pavreuil aux heures suivantes: 8 h. 15, 10 h. 15, 12 h. 15, 14 h. 15, 16 h. 15 et 18 h. 15 avec divers arrêts facultatifs sur le parcours.

UN BEAU GESTE POUR LES ENFANTS DES CHOMEURS. — M. Merlevède-Dessez, tenancier de la boucherie du Pont de Wasquehal, 228, rue de Lille, a fait don aux chômeurs chargés de famille d'un kilo de viande. Chaque chômeur touchant au moins trois majorations pour enfant a reçu ce don appréciable dans la matinée de lundi afin de fêter un peu moins tristement le réveillon de l'an.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Au centre demain mercredi 2, à 13 h., à la salle des fêtes de la Mairie.

LE POINTAGE DES CHOMEURS. — Le pointage des chômeurs qui avait été suspendu pour les journées des 31 décembre et 1er janvier reprendra normalement demain mercredi, à 9 h., à la salle des fêtes du Capreau, et à 14 h., à la Mairie. Les nouvelles demandes d'inscription au fonds municipal de chômage et au bureau de placement seront reçues jeudi matin, de 9 h. 30 à midi à la Mairie, 3me guichet.

CAISSE « LA FAMILLE » (Capreau). — La permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte demain mercredi, de 19 h. 30 à 20 h. 15.

WATTRELOS

LA STATISTIQUE RELIGIEUSE EN 1934

Voici la statistique religieuse de l'année 1934 dans les paroisses de Wattrelos, avec les chiffres comparatifs de l'année 1933:

Saint-Maclou. — Année 1933: 169 baptêmes, 102 mariages, 206 sépultures. — Année 1934: 160 baptêmes, 68 mariages, 175 sépultures.

Saint-Vincent de Paul. — Année 1933: 106 baptêmes, 71 mariages; 88 sépultures. — Année 1934: 108 baptêmes, 52 mariages, 96 sépultures.

Notre-Dame du Bon Conseil. — Année 1933: 37 baptêmes, 20 mariages, 35 sépultures. — Année 1934: 51 baptêmes, 20 mariages, 25 sépultures.

Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Année 1933: 77 baptêmes, 30 mariages, 37 sépultures. — Année 1934: 58 baptêmes, 22 mariages, 61 sépultures.

La Noël aux écoles du Touquet

En la salle des fêtes du groupe scolaire du Touquet a eu lieu la fête organisée pour les élèves et leurs parents. Sous la présidence de M. Grimonpont, président de la Fédération des Amicales laïques de Wattrelos, le programme des mieux choisis se déroula, devant une salle comble, qui fut charmée par les saynètes et les ballets exécutés supérieurement par la section scolaire du groupe lyrique.

A l'issue de la fête, M. Grimonpont, dans une charmante improvisation, félicita les amicalistes du Touquet, organisatrices de la fête, de leur vitalité. Il remit ensuite les diplômes de récompenses fédérales à Mmes

---

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 1er janvier 1935 N° 31.

CHIPETTE ET LUI

PAR DYVONNE

— Retournez donc avec elle si vous le voulez, mon cher, disait-elle, quittez-moi encore pour aller lui conter fleurette !

Une idée vint à Gérard et, n'ayant aucun scrupule à mentir à cette furie, il dit :

— Je lui parlais de la maison du Caire, j'essayais qu'elle intervienne auprès de Wilson...

La colère d'Augusta tomba instantanément. Il put l'entraîner presque jusqu'à la porte d'entrée.

— A-t-elle dit, questionna Augusta avec une avidité surprenante, que nous pourrions avoir une maison là-bas ?

Il s'empressa de répondre avec une habileté dont lui-même s'étonnait :

— J'en ai le plus grand espoir si je puis encore l'approcher.

— Avez-vous reparlé de la pension ? Wilson pourrait-il vous donner une indemnité de départ ?

Il dit machinalement :

— Oui... oui... assurément.

— Oh ! je sais combien vous êtes dévoué à notre *la reverse*, n'oubliez pas les trois points essentiels. Vous avez bien sur vous un carnet et un crayon ?

— J'ai tout cela, répondit-il en les lui tendant, ravi de la voir calmée et saisi d'une joie immense parce qu'elle acceptait qu'il revît Jocelyne.

Le succès de sa ruse l'ébahissait. La cupidité enlevait à Augusta toute clairvoyance. Par amour du gain, elle n'hésitait pas à le renvoyer près de sa rivale. Aveuglement ou orgueil de femme se jugeant irremplaçable ? Il la vit crayonner sur un feuillet qu'elle glissa d'autorité dans la poche de son smoking en disant :

— Avant de lui parler, relisez bien cette liste.

— Ne craignez rien, ma chère Augusta ; d'ici une heure j'aurai obtenu d'elle tout ce que nous voulons. Mais, je vous en prie, ne restez pas ici, car vous avez certainement besoin de vous restaurer. Or, il vous sera impossible d'aller au buffet. Je vais vous